



Lithium Guo Ao Ltée - Projet Moblan Lithium
Renseignements préliminaires

20 septembre 2018

Lithium Guo Ao Ltée
Projet Moblan Lithium

Renseignements préliminaires
Document complémentaire



Table des matières

1. Identification et coordonnées du demandeur	3
1.1 Identification du promoteur	4
1.2 Identification du consultant mandaté par le promoteur.....	6
2. Localisation et calendrier de réalisation du projet	6
2.1 Description du site visé par le projet.....	6
2.1.1 Milieu physique	6
2.1.2 Milieu biologique	7
2.1.3 Milieu humain.....	11
2.2 Calendrier de réalisation.....	12
3. Présentation générale du projet.....	13
3.1 Titre du projet.....	13
3.2 Assujettissement.....	13
3.3 Description sommaire du projet et des variantes de réalisation	13
3.3.1 Travaux d'aménagements préparatoires	14
3.3.2 Phase de construction	15
3.3.3 Phase d'exploitation.....	15
3.3.4 Aires d'entreposage	20
3.3.5 Émissions atmosphériques	21
3.3.6 Gestion des déchets	21
3.3.7 Gestion des eaux usées	21
3.3.8 Approvisionnement en électricité et en eau fraîche.....	22
3.3.9 Expédition du concentré	22
3.3.10 Restauration du site	22
3.3.11 Variantes de réalisation	22
3.4 Objectifs et justification du projet.....	23
3.4.1 Contexte du marché actuel du Li	23
3.4.2 Justification du projet	24
3.5 Activités connexes	25
4. Activités d'information et de consultation du public.....	25
5. Description des principaux enjeux et impact appréhendé du projet sur le milieu récepteur	28
5.1 Description des principaux enjeux du projet.....	28
5.2 Description des principaux bénéfices du projet	28
6. Émission de gaz à effet de serre.....	31
6.1 Phase construction	31
6.2 Phase exploitation.....	31
7. Déclaration et signature.....	31
8. Bibliographie.....	32

Liste des Tableaux

Tableau 2-1: Classification écologique du site du Lac Moblan.....	8
Tableau 2-2: Flotte d'équipements miniers.....	16
Tableau 2-3: Prévisions du marché domestique chinois pour le carbonate de Li (tonnes).....	24
Tableau 2-4: Impacts appréhendés pour le projet.....	29

Liste des Figures

Figure 1-1: Structure de la compagnie propriétaire de Lithium Guo Ao Ltée.	5
Figure 1-2 : Vue en plan préliminaire de la fosse	16
Figure 1-3 : Diagramme de procédé simplifié de l'usine d'enrichissement – Scénario de base	18

Liste des Annexes

Annexe A
Annexe B
Annexe C
Annexe D

1. Identification et coordonnées du demandeur

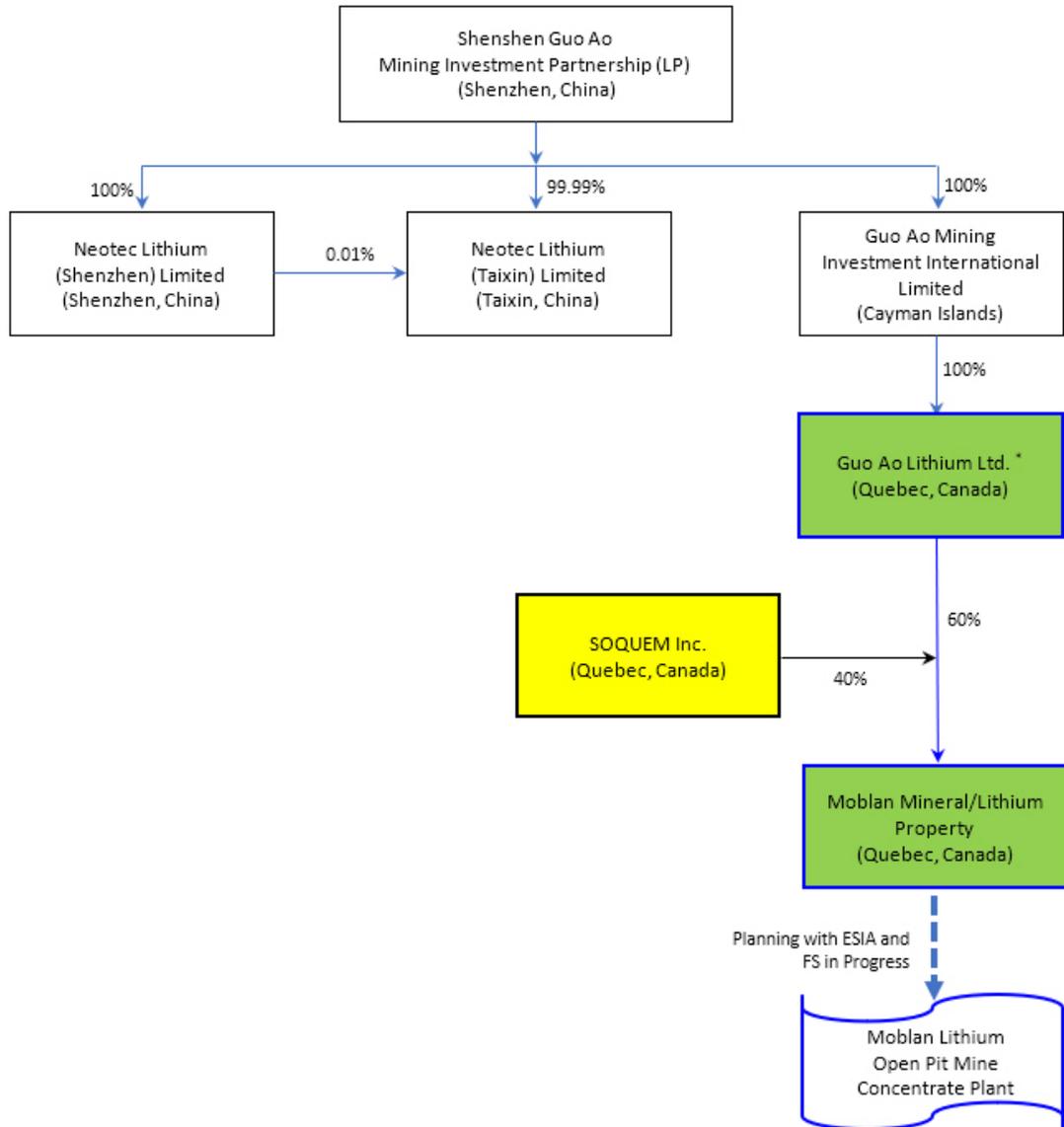
1.1 Identification du promoteur

Lithium Guo Ao Ltée.
1755 Chemin Rockland,
Mont-Royal, Québec, Canada H2P 3Y5

Jin Gao, *CEO/PDG*
gaoj@neoteclithium.com
514 738-6888

Lithium Guo Ao Ltée. (Lithium Guo Ao) est une compagnie privée canadienne, enregistrée au Québec le 5 décembre 2016. Lithium Guo Ao est principalement engagée dans l'acquisition, l'exploration, le développement et l'opération de mines de lithium au Canada. Lithium Guo Ao est détenue à 100% par la compagnie Guo Ao Mining Investment International Limited, enregistrée aux îles Caïmans, et propriété de Shenzhen Guo Ao Mining International Investment LP (Shenzhen, Chine). La structure de la compagnie Shenzhen Guo Ao est expliquée au diagramme suivant.

Guo Ao Lithium Ltd. Organization Structure



Note: * - Guo Ao Lithium Ltd. is also named as Neotec Lithium (Quebec)

Figure 1-1: Structure de la compagnie propriétaire de Lithium Guo Ao Ltée¹.

¹ Lithium Guo Ao Ltée. est aussi nommée Neotec Lithium (Québec)

1.2 Identification du consultant mandaté par le promoteur

Hatch Ltée.

5 Place Ville Marie, Suite 1400
Montréal, Québec, Canada H3B 2G2
514-861-0583

Marie-Christine Patoine (*Directrice régionale, Services en environnement*)

marie-christine.patoine@hatch.com

514 864-5509

2. Localisation et calendrier de réalisation du projet

2.1 Description du site visé par le projet

Le projet de Moblan Lithium propose l'implantation d'une mine et d'un concentrateur de lithium sur le site du Lac Moblan. Ce site, dont l'emplacement est montré sur la Figure 1 jointe à la fin de ce document, est situé au sud de la route du Nord dans le territoire conventionné de la Baie-James. Il est localisé dans la région du Eeyou Istchee Baie-James à environ 80 km au nord-ouest de la ville de Mistissini. Les sections qui suivent présentent les particularités de ce site, colligées à partir de rapports produits lors de l'exploration du site et de l'étude conceptuelle du projet et à partir de données publiques obtenues de la communauté Cri de Mistissini et des divers ministères consultés à ce jour au Québec et au Canada. Ces données sont en cours de validation par l'équipe de projet de Lithium Guo Ao Ltée. (Lithium Guo Ao) via divers relevés terrain.

2.1.1 Milieu physique

Le milieu physique existant au site du projet est typique des régions du nord du Québec et de la Baie-James. Les différentes composantes du milieu physique présentes sur le site sont résumées sur la Figure 2.

2.1.1.1 Climat

Le climat de la région est de type subarctique. Il est caractérisé par un hiver long et froid, un été court et frais et des précipitations peu abondantes (Gouvernement du Québec, S.D.).

Une station météorologique a été installée sur le site en 2012. Les relevés analysés en 2012 et 2013 (Golder Associates, 2013) semblent toutefois indiquer que les instruments ne sont pas calibrés et que les résultats historiques enregistrés par cette station ne peuvent pas être utilisés. La station météorologique la plus proche du site, à l'aéroport de Chapais (110 km au sud du site à l'étude), a été consultée : la température moyenne annuelle enregistrée se situe près du point de congélation.

2.1.1.2 Bruit et qualité de l'air

La propriété de Lithium Guo Ao se situe dans la région éloignée de la Baie-James. Les niveaux de bruits et les concentrations de contaminants dans l'air ambiant sont estimés

comme équivalents à ceux typiquement retrouvés dans un milieu rural non perturbé du Québec.

2.1.1.3 *Géologie*

Le site se trouve dans la Province supérieure du Bouclier canadien, une formation datant de l'âge précambrien (vieille de 2,5 milliards d'années) qui est prédominante dans le nord du Québec. Plus localement, le secteur de Frotet (où se trouve le site) est localisé à l'intérieur de la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Ce secteur est composé de silt et de digues de roches volcaniques ultramafiques et de porphyritiques alcalines. Ces silts et digues sont présents sous la forme d'une série de crêtes rocheuses irrégulières qui se développent du nord-ouest au sud-est et du nord au sud (Golder Associates, 2011).

La topographie locale du secteur à l'étude présente des variations d'altitudes modérées. L'élévation du site est à 396 m au point le plus bas près de la Route du Nord et à 564 m au point le plus haut, qui se situe sur une colline au nord-est du lac Moblan (Golder Associates, 2011).

2.1.1.4 *Physiographie et sols de surface*

On retrouve au site du lac Moblan un recouvrement superficiel de sable ou de till sableux déposé sur différentes portions du site. Ces morts-terrains postglaciaires sont toutefois recouverts de résidus organiques et de tourbe qui constituent le substrat proéminent de la zone d'étude. Sur les pentes, les matériaux organiques sont composés d'aiguilles de conifères et de mousse de plumes. Dans les bassins, le matériau est principalement composé d'une tourbe ligneuse à forte teneur en fibre et saturée en humidité (Golder Associates, 2011).

2.1.1.5 *Hydrographie*

Le site à l'étude fait partie du bassin versant de la rivière Broadback, dont l'effluent traverse la Baie-James sur une distance de 450 km avec une surface de drainage de 21 000 km². Cette rivière se rejette dans la Baie de Rupert (BAPE, 2008).

Le site de Lithium Guo Ao se situe sur un point élevé du secteur où les cours d'eau s'écoulent vers deux bassins versants traversant le site. Le site comporte deux petits étangs sans nom (Étang sans nom 1 et 2) ainsi que le lac Moblan, d'une superficie approximative de 47m², qui est adjacent au lac Coulombe, d'une superficie de 445 m². Trois cours d'eau (sans nom) y relient les lacs et étangs entre eux. Quatre autres petits étangs sont également présents dans les bassins versants du site, sur des terrains voisins.

2.1.2 *Milieu biologique*

Le domaine bioclimatique de la pessière à mousse est prépondérant dans la région où se situe le projet. Le paysage végétal est plutôt uniforme, majoritairement dominé par l'épinette noire et l'épinette blanche sous la forme de peuplements monospécifiques. « Les sous-bois sont couverts de mousses hypnacées et de plantes arbustives éricacées. » (MFFP, 2016). On retrouve également dans la région d'autres essences forestières en quantité moins

importante telles que le sapin baumier, le bouleau blanc, le peuplier faux-tremble et le peuplier baumier.

2.1.2.1 Végétation

La classification du site du lac Moblan selon la classification écologique du territoire (Saucier, Robitaille, Grondin, Bergeson, & Gosselin, 2011) est présentée au Tableau 2-1.

Tableau 2-1: Classification écologique du site du Lac Moblan

Zone de végétation	Z2	Boréale
Sous-zone de végétation	Z21	Forêt boréale continue
Domaine bioclimatique	6	Pessière à mousses
Sous-domaine bioclimatique	6O	Pessière à mousses de l'Ouest
Région écologique	6d	Coteaux du lac Assinica
Sous-région écologique	6d-T	Coteaux du lac Assinica
Unité de paysage régional	135	Lac Robineau
District écologique	135U002	Coteaux du lac Lezai

Un inventaire effectué par Hatch en juillet 2018 a permis de confirmer que la végétation présente sur le site est largement dominée par l'épinette noire (*Picea mariana*). Cependant, certains secteurs dans l'aire d'étude du projet sont presque exclusivement boisés de pin gris (*Pinus banksiana*). Certaines sections de la forêt sont mixtes, avec du bouleau blanc (*Betula papyrifera*) et du peuplier faux-tremble (*Populus tremuloides*). La strate arbustive est dominée par le kalmia à feuilles étroites (*Kalmia angustifolia*) et le thé du labrador (*Rhododendron groenlandicum*). La strate herbacée contient notamment du quatre-temps (*Cornus canadensis*), du bleuet à feuilles étroites (*Vaccinium angustifolium*), du maïanthème du Canada (*Maianthemum canadense*) et du petit thé (*Gaultheria hispidula*). La strate muscinale est principalement composée de mousses (*Sphagnum sp.*) et de lichens (*Cladia retipora* et *Cladonia rangiferina*).

Lors de cet inventaire, l'équipe a observé des signes de perturbation anthropique du territoire. Certaines portions du site ont été déboisées pour implanter des routes ou pour réaliser des travaux d'exploration minière. De plus, certaines zones semblent avoir été exploitées pour leur bois. Une couche de cendres est présente dans le sol à de nombreux emplacements, indiquant des feux de forêt dans le passé.

2.1.2.2 Faune

Les habitats fauniques présents au site du lac Moblan sont typiques pour cette région de la forêt boréale. Étant donné que ces habitats sont peu productifs et que la nourriture est limitée, la faune y présente une basse densité selon les études passées (Golder Associates, 2011).

Les espèces suivantes ont été identifiées sur le terrain (Golder Associates, 2011) :

- Crapaud d'Amérique (*Bufo americanus*)
- Grenouille des bois (*Rana sylvatica*)
- Couleuvre rayée (*Thamnophis sirtalis*)
- Tétràs du Canada (*Falicipennis canadensis*)
- Huard à collier (*Gavia immer*)
- Grand chevalier (*Tringa melanoleuca*)
- Grand corbeau (*Corvus corax*)
- Bruant à gorge blanche (*Zonotrichia albicollis*)
- Écureuil roux (*Tamiasciurus hudsonicus*)
- Castor du Canada (*Castor canadensis*)
- Porc-épic d'Amérique (*Erethizon dorsata*)
- Orignal (*Alces americanus*)

De plus, une campagne de pistage réalisée en hiver (Golder Associates, 2012) a permis d'établir la présence des animaux suivants dans le secteur:

- Martre d'Amérique (*Martes americana*)
- Gélinotte (*Bonasa sp.*)
- Lagopède des saules (*Lagopus lagopus*)
- Écureuil roux (*Tamiascucus hudsonicus*)
- Espèces de belettes (*Mustela sp.*)
- Lynx du Canada (*Lynx canadensis*)
- Lièvre d'Amérique (*Lepus americanus*)
- Renard roux (*Vulpes vulpes*)

Les espèces suivantes (individus ou leurs traces) ont notamment été observées dans la région lors d'inventaires aériens réalisés dans un rayon de 16 km autour du site du lac Moblan (Golder Associates, 2012) :

- Orignal (*Alces alces*)
- Renard roux (*Vulpes vulpes*)
- Lagopède des saules (*Lagopus lagopus*)

- Loutre de rivière (*Lutra canadensis*)
- Lynx du Canada (*Lynx canadensis*)
- Caribou des bois (*Rangifer tarandus caribou*)

Des inventaires plus récents de grands mammifères, aériens et terrestres, ont été effectués au printemps 2018 pour le compte de Lithium Guo Ao. De plus, lors de cette étude, des consultations avec des maîtres de trappe de la communauté Cri de Mistissini ont été réalisées (BBA Biofilia, 2018).

La présence des espèces suivantes a été confirmée sur le site du projet :

- Lièvre d'Amérique (*Lepus americanus*)
- Écureuil roux (*Sciurus vulgaris*)
- Loutre de rivière (*Lontra canadensis*)
- Lynx du Canada (*Lynx canadensis*)
- Martre (*Martes americana*)
- Lagopède des saules (*Lagopus lagopus*)
- Gélinotte huppée (*Bonasa umbellus*)
- Pygargue à tête blanche (*Haliaeetus leucocephalus*), espèce vulnérable au Québec

Des observations à l'extérieur de l'aire d'étude, dans un rayon d'environ 45 kilomètres du Lac Moblan, ont également été rapportées (BBA Biofilia, 2018), pour les espèces suivantes :

- Loup gris (*Canis lupus*)
- Lynx du Canada (*Lynx Canadensis*)
- Orignal (*Alces alces*)
- Ours noir (*Ursus americanus*)

Selon le MFFP, seulement cinq espèces de poissons seraient présentes dans le secteur du lac Moblan (MFFP, 2018, avril 23), soit : le Doré jaune (*Sander vitreus*), le grand brochet (*Esox lucius*), l'Omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*), le Meunier noir (*Catostomus commersonii*) et le Méné de lac (*Couesius plumbeus*). Des inventaires ichtyologiques sont prévus en 2018 afin de mieux documenter les communautés ichtyologiques présentes.

2.1.2.3 Espèces en situation précaire

En date du 23 avril 2018, « aucune espèce faunique en situation précaire (menacée, vulnérable ou susceptible d'être ainsi désignée) n'est répertoriée au CDPNQ pour le territoire visé par votre requête ou à proximité de celui-ci. » (CDPNQ, 2018). Le territoire visé couvre un rayon de 5 km autour du Lac Moblan ainsi que la surface du lac.

De plus, « Aucun habitat faunique cartographié, site d'intérêt faunique ou habitat de reproduction du poisson n'est présentement répertorié à l'intérieur de la zone d'étude. » (MFFP, 2018).

La zone d'étude se situe dans l'aire de répartition de la population de caribous forestiers Assinica. Lors de suivis télémétriques entre 2012 et 2018, des caribous forestiers ont été observés dans la zone tampon, mais aucun caribou migrateur directement dans la zone d'étude (MFFP, 2018).

Selon les données reçues du CDPNQ au sujet de la présence d'espèces floristiques à statut particulier dans le secteur du lac Moblan et basé sur des inventaires réalisés dans la région pour d'autres projets miniers similaires, aucune espèce à statut particulier n'a été répertoriée dans la région.

2.1.2.4 *Milieux humides et hydriques*

La portion sud de l'aire d'étude comprend des zones sensibles : lacs (habitat du poisson) et milieux humides, notamment deux anciens étangs de castors. La zone entière est traversée par de nombreux ruisseaux.

Ces milieux humides et hydriques font présentement l'objet d'inventaires de terrain qui permettront de les délimiter et de les caractériser plus précisément.

2.1.3 *Milieu humain*

Tel que présenté à la Figure 3, le site du lac Moblan se situe à environ 100 km au nord-nord-ouest de Chibougamau, dans le nord du Québec, sur le territoire régi par la Convention de la Baie-James et du Nord québécois (20 janvier 1975). Les droits couverts par cette entente constituent des droits constitutionnels selon la Loi constitutionnelle de 1982. Le site du projet est localisé sur des terres de catégorie III. Ces terres sont propriété de la province de Québec et donne le droit exclusif aux Cris de pratiquer la chasse, la pêche et le trappage.

La communauté de Première Nation la plus près du site du lac Moblan est la communauté Cri de Mistissini, à environ 80 km à l'est-sud-est. Selon le Grand Conseil des Cris, les Cris de Mistissini sont présents dans la région du lac Mistassini depuis plusieurs décennies.

Autrefois, la communauté utilisait le secteur de la ville actuelle de Mistissini comme aire de traite avec la Compagnie de la Baie d'Hudson (CNG, 2018).

Les villages cris dans le nord du Québec, comme celui de Mistissini, sont considérés comme un territoire de la province de Québec administré par le Gouvernement de la nation Crie (GNC). Le site est situé à l'intérieur des limites de la région dirigée par le Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee), qui agit comme conseil régional et fournit les services régionaux. Le Gouvernement national Cri (GNC) constitue la branche administrative du gouvernement régional et est dirigé par une assemblée de directeurs. Le siège social du GNC est situé à Nemaska, d'où il dirige les divers départements, dont celui du savoir traditionnel, des services aux communautés et du développement des ressources humaines. Le GNC comporte également un département de l'environnement qui fournit aux communautés Cris et

aux entités locales et régionales, l'expertise en matière d'évaluation des impacts et d'études environnementales (CNG, 2018).

Bien que Mistissini soit la communauté Cri la plus proche du site de lac Moblan, les communautés voisines d'Oujé-Bougoumou (90 km au sud) et Waswanipi (140 km au sud-ouest) partagent l'usage des terres de catégorie III de la région.

Le site du lac Moblan se situe au sud de la route du Nord, qui est en fait une route éloignée reliant Chibougamau à la route de la Baie-James. Bien que non pavée, la route du Nord constitue la route principale de la région, s'étendant sur 400 km. Plusieurs chemins forestiers sont présents au nord-est, à l'est et au sud-est du site du lac Moblan. Un de ces chemins procure un accès au site du lac Moblan. En se déplaçant plus au nord sur la route du Nord, la communauté Cri de Nemaska constitue le seul lieu d'approvisionnement en essence, nourriture et hébergement entre le site du lac Moblan et la route de la Baie-James. La communauté de Nemaska se situe à environ 130 km au nord-ouest du site du Projet.

Selon la Localisation des lignes de trappe du territoire Cri, en date du 15 juin 2004, le site du projet est situé à l'intérieur des terres de la communauté Cri de Mistissini. Plus spécifiquement, le site est localisé sur l'aire de trappe M-40.

Les titres miniers actifs ont été obtenus pour le secteur du lac Moblan de la base de données du Système d'information géominière du Québec. Selon Énergie et Ressources naturelles Québec, la majorité des droits miniers du site du lac Moblan sont détenus par Lithium Guo Ao Ltée (à 60%) et SOQUEM Inc (40%). Les droits miniers sur les terrains adjacents au site du lac Moblan sont par ailleurs détenus par Ressources Beaufield Inc, une compagnie canadienne d'exploration minière.

2.2 Calendrier de réalisation

Le site du lac Moblan a fait l'objet de travaux d'exploration et de définition conceptuelle de projet d'exploitation du gisement de lithium depuis le début des années 1940. Lithium Guo Ao a fait l'acquisition des droits miniers de ce site en décembre 2017. Lithium Guo Ao a récemment octroyé un mandat d'ingénierie à la firme DRA Met-Chem et le mandat de l'Étude d'impact et de consultation des parties prenantes à la firme Hatch Ltée.

Des inventaires de grande faune et oiseaux de proie ont été réalisés durant l'hiver 2018 par la firme BBA pour le compte de Lithium Guo Ao. Des inventaires biologiques du milieu récepteur sont en cours, depuis la fin du printemps 2018 jusqu'à octobre 2018. Ces inventaires sont accompagnés d'une campagne d'échantillonnage et d'analyse des eaux de surface et des sédiments visant à bien caractériser le milieu récepteur existant. Des investigations géotechniques complémentaires et hydrogéologiques seront également entreprises au cours des prochains mois afin de compléter la caractérisation du site et de fournir les bases d'ingénierie et d'évaluation des impacts.

L'étude d'impact se déroule en parallèle avec les inventaires en cours et de manière intégrée avec l'ingénierie de base du projet avec l'objectif de déposer le rapport d'étude d'impact sur l'environnement en décembre 2018. Cette étude impliquera entre autres :

- L'analyse d'alternatives de projet d'ici octobre 2018, incluant : les options d'approvisionnement en énergie du site, les alternatives de transport du concentré produit au site et la gestion des résidus produits par le procédé d'enrichissement.
- La consultation des parties prenantes à partir de septembre 2018, dont évidemment la communauté cri de Mistissini et celle de Chibougamau.
- L'identification, avec l'équipe d'ingénierie DRA Met-Chem, de mesures d'atténuation permettant d'éviter les impacts du projet sur le milieu récepteur.

L'ingénierie de base doit être complétée d'ici la fin de 2018, et l'ingénierie de détail est prévue débuter en 2019. Lithium Guo Ao souhaite commencer la construction des infrastructures minières avant la fin de 2019, afin de compléter l'implantation du projet et de commencer la production de lithium en 2020. Tous les efforts seront consentis afin d'aligner le calendrier du projet avec celui du COMEV dans le but de faciliter l'analyse environnementale du projet.

3. Présentation générale du projet

3.1 Titre du projet

Projet Moblan Lithium (le « Projet .»)

3.2 Assujettissement

Le projet est assujéti au paragraphe a) de l'annexe A de la Loi sur la qualité de l'environnement.

3.3 Description sommaire du projet et des variantes de réalisation

Le projet consiste en la construction d'infrastructures permettant l'exploitation et le traitement d'un gisement de minerai à proximité du Lac Moblan. Ces opérations permettront de produire du concentré de spodumène ayant une teneur en Li_2O entre 5.8 et 6.2%. Par la suite, le concentré de spodumène sera transféré vers une usine en Chine se spécialisant dans la transformation de ce produit en carbonate de lithium, destiné au marché chinois.

Les infrastructures proposées sont typiques aux projets d'extraction par fosse à ciel ouvert et comprennent les éléments suivants :

- Une fosse à ciel ouvert, ayant une durée d'exploitation estimée à 15 ans et qui s'étendra sur environ 23 ha (Golder Associates, 2012).
- Un concentrateur de spodumène (de capacité d'alimentation en minerai de 2600 t/j).

- Des aires dédiées à l'entreposage et l'accumulation de mort terrain, stériles/résidus, minéral et concentré.
- Une centrale électrique
- Une centrale à béton
- Des bassins de rétention et de sédimentation pour les eaux brutes et de procédé
- Des bâtiments administratifs et d'opérations
- Un campement pour les travailleurs
- Un secteur dédié à l'entreposage des matières dangereuses (carburant et produits chimiques)
- Des garages pouvant accueillir les camions miniers et autres équipements mécaniques pour en faire l'entretien.
- Des laboratoires
- Des routes de circulation sur le site
- Des installations pour les services médicaux et incendies d'urgence.

L'agencement des différentes infrastructures sur le site est en cours de développement. L'agencement sera défini selon ces trois critères :

- L'évitement des milieux humides et des milieux hydriques
- L'utilisation du territoire par les Cris
- La topographie du site.

Des travaux d'exploration ont permis de découvrir un potentiel minier de 10 millions de tonnes selon le SOQUEM. La description du projet présentée plus bas a été préparée en tenant compte des informations disponibles à ce jour et sera ajustée dans l'étude d'impact sur l'environnement en fonction des plus récentes mises à jour par l'ingénierie en cours.

3.3.1 Travaux d'aménagements préparatoires

Afin de procéder à l'aménagement des infrastructures mentionnées ci-haut, des travaux préparatoires sont à prévoir. Des activités de déboisement, de désherbage, de décapage, de nivellement et de terrassement du site sont prévues afin d'accueillir les infrastructures minières. Ces travaux permettraient notamment d'exposer le roc avant de procéder au dynamitage de la fosse, de préparer les aires d'entreposage, les routes d'accès, les bassins de rétention et de sédimentation, au besoin.

La terre végétale et le mort-terrain excavés seront entreposés dans une halde et conservés pour un usage futur. Les arbres ayant une valeur commerciale seront entreposés en piles et mis en vente.

3.3.2 **Phase de construction**

Suite aux travaux d'aménagement préparatoires, des travaux de construction des infrastructures seront requis afin de permettre l'exploitation des ressources. Les principaux travaux prévus incluent :

- Construction de chemins d'accès sur le site
- Construction des infrastructures (concentrateur, garage, entrepôt, centrale électrique, etc.)
- Construction des bassins et fossés permettant la ségrégation des eaux propres et des eaux de contact, et la gestion des effluents du site.
- Construction des aires d'entreposages (halde de mort terrain et terre végétale, parc à résidus, halde de stériles)
- Installation de la prise d'eau d'appoint
- Construction du système de gestion des eaux, incluant l'usine de traitement des effluents et la décharge de l'effluent final
- Aménagement du campement permanent pour les travailleurs, avec tous les bâtiments de services auxiliaires.

Les travaux de construction sont prévus s'étendre sur une période d'environ 18 mois, incluant une période de 2 mois de mise en service pour l'usine d'enrichissement de spodumène.

3.3.3 **Phase d'exploitation**

3.3.3.1 **Méthode de minage**

Le projet du Lac Moblan opérera grâce à une fosse à ciel ouvert suivant la méthode conventionnelle de prélèvement en surface. Une flotte minière comprenant des foreuses, pelles hydrauliques et camions hors route (60 tonnes) sera utilisée pour l'extraction du mort-terrain et du minerai. Le minerai extrait sera envoyé au concasseur primaire ou à une pile d'entreposage de petite taille à proximité du concasseur. Le stérile et le mort-terrain seront envoyés à leurs aires d'entreposages respectives. L'objectif annuel est une extraction de 949 000 tonnes de minerai envoyé au concasseur.

Les bancs de la fosse à ciel ouvert seront d'environ 10 m de hauteur et les routes et les rampes feront 15 m de large pour les voies à sens unique et 21 m pour les voies à double sens. La rampe aura une pente maximale de 10 %. Au début des opérations d'exploitation, il est prévu que l'extraction des ressources se fasse là où elles sont déjà exposées à la surface, ce qui ne nécessite pas de rampe d'accès. Au fur et à mesure que les opérations minières progresseront sous le niveau de la surface, les rampes temporairement construites feront place à des rampes permanentes. La Figure 3-1 présente une vue en plan préliminaire de la fosse à la fin de l'exploitation du gisement.

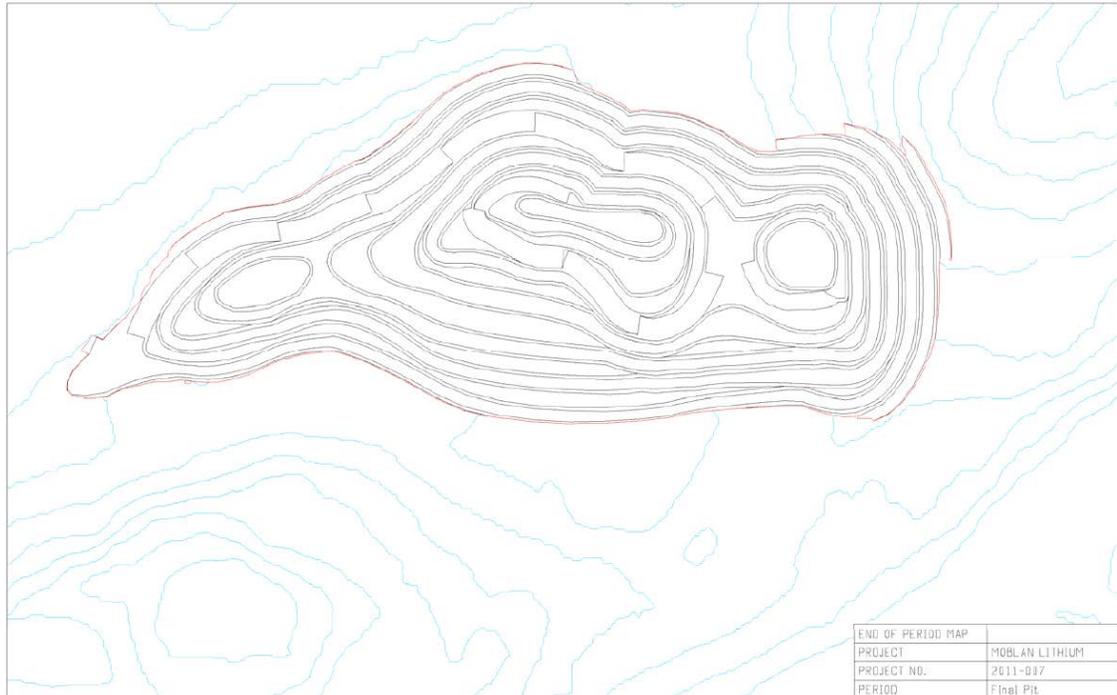


Figure 1-2 : Vue en plan préliminaire de la fosse

Les opérations minières sont prévues suivre un horaire de travail de 7 jours sur 7, avec deux quarts de 12 heures et 350 jours de travail durant une année. La flotte d'équipements miniers comprendra, en plus des principaux nommés ci-haut, des équipements de supports et de services, qui sont présentés au tableau suivant. Cette liste d'équipements est préliminaire et sera confirmée par le plan minier présentement en définition.

Tableau 2-2: Flotte d'équipements miniers

Période	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	An 7	An 8	An 9 et +
ÉQUIPEMENTS PRINCIPAUX									
Camions miniers HD-465-7 (60t.)	2	3	5	5	6	6	6	6	5
Excavatrices hydrauliques PC-1250 (6.5 m ³)	1	1	2	2	2	2	2	2	1
Foreuse D25KS (6.5" dia.)	1	1	1	1	1	1	1	1	1
ÉQUIPEMENTS DE SUPPORTS									
Tracteurs à chaînes - D-8	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Niveleuse - GD-675-5	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Camion-citerne d'eau - 5,000 gal	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Tours d'éclairage - 10.5 hp	5	5	5	5	5	5	5	5	5
ÉQUIPEMENTS DE SERVICES									
Camion-citerne de carburant/lubrifiant	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Période	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	An 6	An 7	An 8	An 9 et +
Camion de services mécaniques	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Chargeuse de services / Manutention de pneus - WA-470	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Excavatrice - PC-200	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Camion flèche	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Remorque plateforme	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Camionnettes	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Autobus de transport	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Basée sur les données actuellement disponibles sur le gisement du Lac Moblan, la durée de vie de la mine est présentement estimée à 9 ans. Selon la dernière étude de préféabilité, il a été évalué que le gisement du Lac Moblan contenait près de 10 millions de tonnes de minerai, 3 millions de tonnes de morts-terrain et 27 millions de tonnes de stériles. Les derniers forages d'exploration de 2016 sur le gisement de *Moblan West* permettent d'espérer rallonger la vie de la mine à 15 ans. Cette durée de vie sera confirmée dans la mise à jour du modèle géologique et l'étude de faisabilité en cours.

3.3.3.2 *Traitement du minerai*

Le traitement du minerai est prévu être effectué au site de la mine, à proximité de la fosse. L'usine d'enrichissement du minerai en concentré de spodumène permettra de traiter annuellement 949 000 tonnes de minerai (1,5% Li₂O), soit un taux de traitement journalier de 2 600 tonnes par jour. Basée sur les données actuellement disponibles, une moyenne d'environ 201 000 à 213 000 tpa de concentré de spodumène (environ 6% Li₂O) pourra être produite grâce à l'usine d'enrichissement. L'usine d'enrichissement devrait opérer 24h/24, 7 jours par semaine pour une utilisation de 8 160 heures par année.

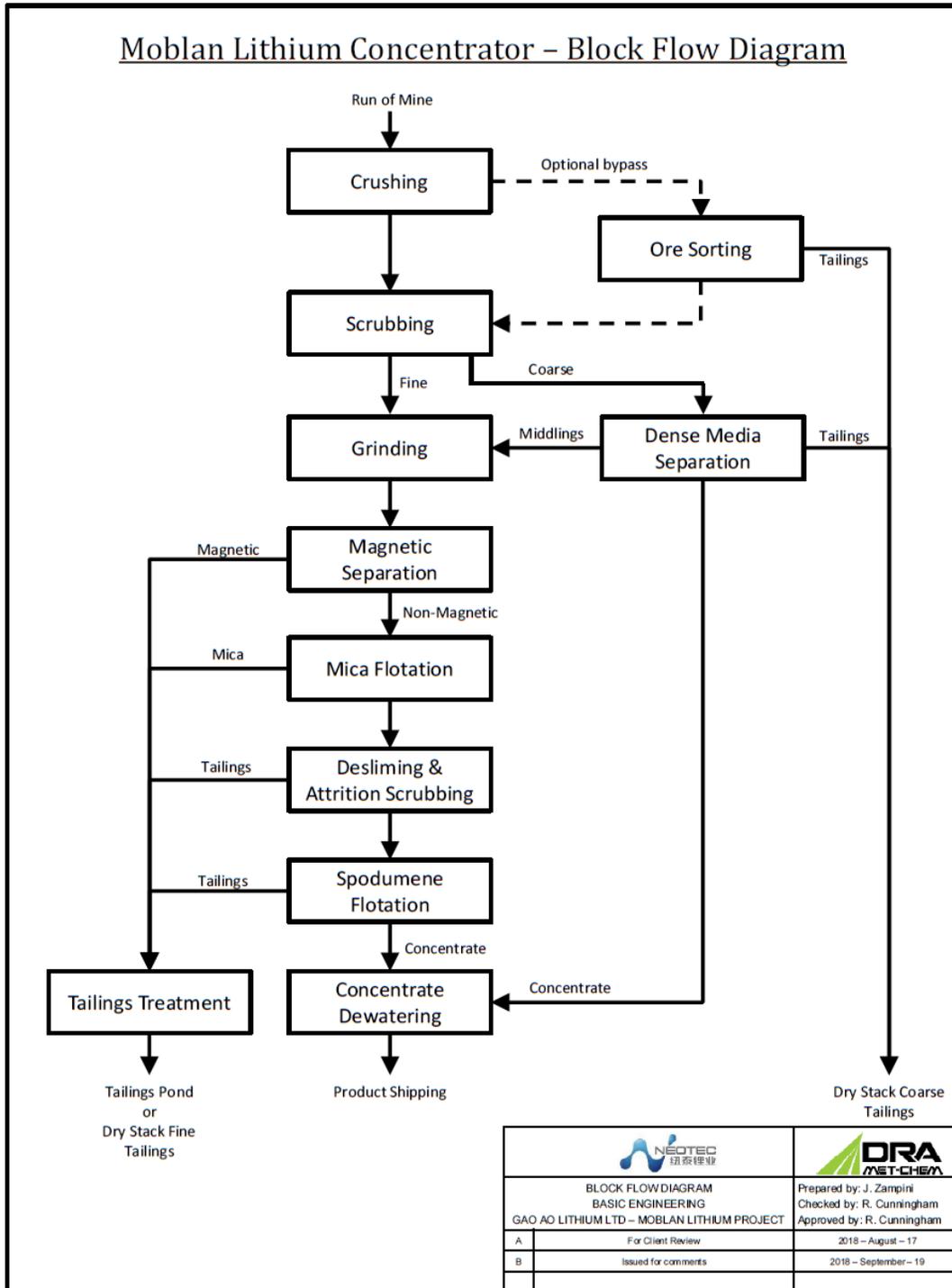


Figure 1-3 : Diagramme de procédé simplifié de l'usine d'enrichissement – Scénario de base

Au moment où ce document est rédigé, plusieurs options de traitement du minerai sont considérées par l'équipe responsable de l'ingénierie. La Figure 3-2 fournit une vue d'ensemble du procédé de traitement selon son cas de base. Le procédé de traitement du minerai devrait être composé des éléments typiques suivants :

- Circuit de concassage :

Le minerai est transporté par les camions miniers pour alimenter le circuit de concassage primaire. Ce minerai concassé a l'option d'être envoyé vers le circuit de triage de minerai où des stériles seront rejetés et empilés. Le minerai (trié ou non) est tamisé et est envoyé au concasseur secondaire, au concasseur tertiaire, ou vers le circuit de débouillage. Les décharges des concasseurs secondaire et tertiaire sont combinées avec la décharge du concassage primaire.

- Circuit de débouillage et séparation par média dense :

Le minerai concassé est envoyé au débouilleur pour nettoyer la surface du minerai et désagglomérer le minerai. Ce minerai est tamisé et séparé en deux fractions : la fraction fine est envoyée au circuit de broyage et la fraction grossière passe par deux étapes de séparation par média dense. Trois produits sont formés avec la séparation par média dense. Le produit dense est envoyé au circuit de filtration de concentré, le produit de densité moyenne est envoyé vers le circuit de broyage et le produit léger est envoyé à la halde de résidus.

- Circuits de broyage et de flottation :

Le broyage se fait en circuit fermé avec un tamis ultra fin. Le matériel tamisé est envoyé vers deux étapes de flottation.

La première étape est la flottation de mica. Dans cette étape, le mica est flotté et envoyé au circuit des résidus. La deuxième étape est la flottation de spodumène. Avant de faire flotter le spodumène, le minerai est deschlammé, lavé par attrition, deschlammé encore et conditionné. La flottation de spodumène inclut l'ébauchage, l'épuisage et le nettoyage. Le spodumène est envoyé vers la séparation magnétique et le matériel non flotté est envoyé vers le circuit des résidus.

- Circuit de séparation magnétique et de déshydratation du concentré :

Le concentré issu de la flottation est alimenté à un séparateur magnétique, où la fraction magnétique du concentré est envoyée au secteur de la gestion des résidus. Enfin, le concentré non magnétique sera épaissi et envoyé à la filtration. Avant d'être filtré, le concentré de la flottation est combiné avec le matériel dense de la séparation par média dense. Le matériel filtré sera entreposé avant l'expédition.

- Circuit de gestion des résidus :

La production de concentré de spodumène par le procédé d'enrichissement générera deux types de résidus : des résidus grossiers (empilés) et des résidus en pulpe (sous-verse d'épaississeur). Ce résidu est en cours de caractérisation afin d'en établir les propriétés physicochimiques. Au cours des études précédentes, la disposition des résidus sous forme de boue dans un parc à résidus avait été retenue comme mode de disposition. Toutefois, d'autres modes de disposition ont été étudiés, en plus de réétudier cette option. Suite à cette étude, c'est un mode de disposition sous forme de pile de gâteau de filtration qui a été favorisé. Ainsi, pour le moment, tous les résidus provenant de l'usine d'enrichissement seront essorés par un épaisseur. La sous-verse de l'épaississeur sera envoyée vers une étape de filtration avant disposition au parc à résidus, et la surverse, retournée vers le réservoir d'eau de procédé pour recyclage à l'usine.

- Utilitaires et réactifs :

Parmi les utilitaires nécessaires à l'opération de l'usine d'enrichissement, notons le besoin en air comprimé pour le fonctionnement de l'instrumentation, des dépoussiéreurs et des stations à air.

Les réactifs nécessaires au procédé d'enrichissement incluent notamment un fluide dense pour le circuit de séparation, un modificateur de pH, des agents collecteurs et moussants, ainsi que des dispersants et floculants. Tous ces additifs seront entreposés et manutentionnés en conformité avec les exigences de sécurité qui leur sont propres.

Le fluide dense est une solution de ferrosilicium, qui est utilisée durant les cyclones de la séparation par média dense lors des étapes primaire et secondaire. Le modificateur de pH est de la chaux hydratée, originalement reçue sous forme d'un solide sec au site. Éventuellement mélangée à de l'eau, la chaux hydratée liquide sera utilisée dans les réservoirs de conditionnement à haute intensité et d'épuisage. Les agents collecteurs et moussants sont reçus sous forme d'une solution pré mélangée et aussi utilisés dans les réservoirs de conditionnement à haute intensité et d'épuisage. Le dispersant et le floculant seront livrés sous forme de poudre et seront envoyés dans des réservoirs de mélanges spécifiques grâce à des alimentateurs à vis. Le dispersant est utilisé au circuit de flottation, dans les laveurs par attrition. Enfin, le floculant est utilisé aux épaisseur de concentré et de résidus.

3.3.4 Aires d'entreposage

Des aires d'entreposage et d'accumulation sont prévues pour le projet, notamment pour le minerai, les stériles, le mort-terrain, les résidus miniers et le concentré de spodumène.

Basé sur les dernières informations disponibles, un parc à résidus secs devrait être aménagé pour entreposer les résidus miniers. En effet, l'option de filtrer les résidus humides et de créer un parc à résidus secs a été retenue suite aux résultats de l'étude sur le mode de disposition des résidus. La disposition des résidus sous forme de boue dans un parc à résidus avait été retenue comme mode de disposition original.

L'emplacement des aires d'entreposage ainsi que la quantité de morts-terrain et de stériles sont actuellement à l'étude et devront être confirmées dans une étude subséquente. Pour avoir un ordre de grandeur, il a été évalué précédemment, que le gisement du Lac Moblan contenait près de 10 millions de tonnes de minerai, 3 millions de tonnes de morts-terrain et 27 millions de tonnes de stériles. Ces valeurs sont des estimations et pourraient varier lorsque l'étude sera mise à jour. Le mort-terrain et le stérile seront transportés par camions à des aires d'entreposages en dehors de la superficie prévue pour la fosse.

3.3.5 **Émissions atmosphériques**

Les opérations menées au site de la mine généreront des émissions de matières particulaires à l'atmosphère. Il est prévu que les principales sources de ces émissions proviendraient principalement des activités de camionnage et de manutention de matériel. L'érosion éolienne des piles de matériel entreposées à l'extérieur pourrait aussi être une source d'émission de particules.

Le monoxyde de carbone et les oxydes d'azote provenant de la consommation de diesel et l'utilisation d'explosifs seront aussi des sources potentielles de contaminants atmosphériques.

Le procédé de traitement de minerai devrait générer des émissions de particules provenant des dépoussiéreurs. D'autres contaminants pourraient être émis dépendamment des opérations effectuées lors du traitement du minerai. Ils seront confirmés une fois le procédé d'enrichissement confirmé.

3.3.6 **Gestion des déchets**

La production de déchets domestiques au site minier doit être considérée dans une procédure de gestion des déchets à être définie ultérieurement, en suivant les lois et les règlements liés à la gestion des matières résiduelles. Des huiles et lubrifiants usés, ainsi que leur contenant, sont susceptibles d'être générés au site et devront eux aussi faire l'objet d'une procédure de disposition conforme aux lois et règlements.

3.3.7 **Gestion des eaux usées**

Les eaux usées domestiques devront être traitées pour être conformes aux lois et règlements avant leur rejet dans l'environnement. L'utilisation d'une usine de traitement sur place ou d'un camion-citerne envoyant les eaux usées vers une usine de traitement externe devra être étudiée.

Les eaux industrielles devront aussi être traitées, au besoin, avant leur rejet final à l'environnement, conformément aux lois et règlements en vigueur. La recirculation des eaux de procédé devra être étudiée afin de minimiser la quantité de rejet. Le potentiel de génération d'acide du minerai et des stériles devra être vérifié, si celui-ci s'avère non-négligeable, un traitement approprié sera déterminé. La localisation du rejet de l'effluent, ainsi que son débit, seront confirmés par l'ingénierie en cours.

3.3.8 Approvisionnement en électricité et en eau fraîche

Le projet est situé dans un site reculé où l'accès à l'électricité n'est actuellement pas disponible. Ainsi, il est présentement considéré que l'électricité nécessaire à l'opération de l'usine et aux activités du camp minier sera générée sur place, notamment grâce à une centrale électrique fonctionnant avec des génératrices opérées au diesel. Lors de la phase de construction, une demande de 3 MW devra être fournie par deux génératrices de 1.5 MW chacune. Lors de la phase d'exploitation, il est prévu qu'une demande de 7 MW soit nécessaire. Afin d'être plus efficaces, les génératrices doivent habituellement fonctionner à 80% de leurs capacités, ce qui amènerait à une demande totale de 9 MW.

Des études sont en cours afin d'étudier la possibilité de connecter le réseau d'Hydro-Québec au site du Projet ou d'installer une centrale électrique au gaz naturel. Ces deux options sont présentement à l'étude par l'équipe d'ingénierie portant sur l'approvisionnement en énergie. Les résultats de cette analyse seront présentés dans le rapport d'étude d'impact.

La localisation de la source et la quantité d'eau fraîche nécessaire au procédé n'ont pas encore été identifiées, mais font l'objet d'une étude en cours afin de s'assurer de la pérennité des cours d'eau avoisinants.

3.3.9 Expédition du concentré

Le concentré filtré sera transporté soit par des axes routiers ou par convoi ferroviaire jusqu'à un port. Une étude de logistique est présentement effectuée afin de considérer les options disponibles et de sélectionner celle qui semble être la plus acceptable. Les résultats de cette analyse seront présentés dans le rapport d'étude d'impact.

3.3.10 Restauration du site

Suite à l'exploitation du dépôt minier, des mesures de restauration seront mises en places afin de remettre le milieu le plus près possible de son état d'origine. Un plan de restauration détaillé sera déposé ultérieurement auprès du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune. Ces mesures comprendront, sans s'y limiter, la gestion du secteur des stériles, des résidus miniers, de la fosse à ciel ouvert et du démantèlement des infrastructures.

3.3.11 Variantes de réalisation

Le parc à résidus a fait l'objet d'une première étude ayant permis d'identifier plusieurs sites potentiels. Une évaluation plus approfondie de l'emplacement le plus acceptable pour le parc à résidus est présentement à l'étude.

Les autres infrastructures, telles que les aires d'entrepôts des stériles et du mort-terrain, le bâtiment de l'usine et le campement permanent, feront aussi l'objet d'une étude de variantes qui devra prendre en considération les éléments environnementaux, sociaux, techniques, économiques et d'ingénierie.

Comme mentionné précédemment, des études sont en cours afin d'évaluer la possibilité de connecter le réseau d'Hydro-Québec au site du projet ou d'installer une centrale électrique au gaz naturel. Ces deux options sont présentement à l'étude par l'équipe d'ingénierie portant

sur l'approvisionnement en énergie. Les résultats de cette analyse seront présentés dans le rapport d'étude d'impact.

Une étude évaluant les options et les tracés d'expédition du concentré vers un point d'exportation est en cours et les résultats de l'analyse seront présentés dans le rapport d'étude d'impact.

3.4 Objectifs et justification du projet

Lithium Guo Ao ne produit pas encore aucun lithium et ne possède présentement aucune autre propriété active au Canada à part celle du lac Moblan. Lithium Guo Ao est par contre activement engagée dans l'implantation de son projet phare, le Projet de Moblan Lithium. Lithium Guo Ao propose de développer le gisement du lac Moblan qui est composé de 20 claims miniers contigus au nord-ouest de Chibougamau. Le plan de développement de cette mine vise à opérer une mine à ciel ouvert et un concentrateur de spodumène. L'usine produira un concentré de spodumène riche à 5.8. à 6.2% de Li_2O , qui sera expédié à Neotec Lithium (Taixin) Ltée en Chine pour la production de batteries au lithium à haut grade à partir de carbonate et hydroxyde de lithium.

3.4.1 Contexte du marché actuel du Li

Le lithium (Li) est un métal extrêmement précieux nommé « élément énergie ». Le Li est largement utilisé dans les domaines de la production de batteries, de céramiques, de verre, de lubrifiant, de réfrigérant de même que dans l'industrie nucléaire et l'électronique optique. Avec l'augmentation continue du développement de produits électroniques tels que les ordinateurs, caméras numériques, téléphones cellulaires, équipements mobiles d'alimentation en puissance, etc., l'industrie de la batterie est devenue le principal marché de consommation du Li. De plus, le carbonate de Li représente un matériau efficace dans l'industrie de la céramique pour réduire la consommation d'énergie et mieux protéger l'environnement. Ces marchés en pleine croissance entraînent une demande croissante pour le Li. La demande en Li pour l'industrie du verre est aussi prévue augmenter dans les années à venir en fonction des développements techniques et découvertes récentes sur l'utilisation du Li dans le verre. L'industrie du verre et des céramiques est récemment devenue la deuxième plus grande utilisatrice de Li. Présentement, la plus grande demande en Li sur le marché est celle des batteries au Li pour la production de véhicules électriques, plus spécifiquement; l'utilisation du lithium pour l'entreposage de l'énergie dans les batteries.

Le marché du carbonate de Li est principalement influencé par le développement de véhicules à énergie renouvelable. Le Li est présentement la commodité la plus populaire et une de celles dont la croissance est la plus rapide dans le monde. Selon le Bloomberg New Energy Finance (2018), les ventes annuelles globales de véhicules électriques devraient atteindre 11 millions en 2025 et 30 millions en 2030. Selon les projections de Statista's Global pour la demande totale en Li entre 2017-2025 et selon le rapport 2017 du Swiss Resource-Capital AG's lithium, cette augmentation se traduirait en une augmentation de la demande en carbonate de Li entre 260 000 et 300 000 tonnes en 2020, une augmentation

entre 550,000 et 600,000 tonnes en 2025, et une augmentation de 1,000,000 à 1,200,000 de tonnes en 2030.

À l'heure actuelle, la Chine constitue le plus grand consommateur de Li. La demande chinoise compte pour 1/3 de la demande mondiale en Li, avec sa production la plus importante de condensateurs, batteries, verre, lubrifiants, unités d'air conditionné et caoutchouc synthétique. La Chine aura la plus forte croissance annuelle de consommation de Li au cours des 5 à 10 prochaines années avec ses prévisions de production de trois fois plus de batteries rechargeables que présentement. Avec son plan d'économie d'énergie et de développement de voitures à énergie renouvelable, la Chine prévoit atteindre la production de 2 millions de voitures électriques et hybrides rechargeables. De plus, la Chine prévoit que la production et les ventes de ces véhicules excéderont 5 millions d'ici 2020. On estime que la valeur nette annuelle de 5 millions de véhicules électriques totalisera plus de 100 millions de yuan (RMB) et que la mise en marché de 2 millions de véhicules électriques consommera environ 140,000 tonnes de carbonate de lithium pour batterie. Au cours de la prochaine décennie, la demande en Li devrait augmenter au taux annuel de 16%.

En assumant une consommation de batterie de l'ordre de 65 kWh par véhicules électriques, la présente capacité de production de carbonate de lithium est nettement insuffisante pour supporter la demande, alors que la demande en concentré de spodumène atteindra plusieurs millions de tonnes.

Tableau 2-3: Prévisions du marché domestique chinois pour le carbonate de Li (tonnes) (Feasibility study report of battery-grade lithium carbonate project for Neotec Lithium (Taixin), 2018)

Année	2018	2019	2020
Offre	82,800	99,300	119,100
Demande	109300	126,800	147,000
Batteries au Li			110,000 (demande)
Alliages au Li			26,500 (demande)

3.4.2 Justification du projet

La situation actuelle du marché mondial du Li et les besoins croissants pour cette matière première en Chine expliquent l'intérêt de Lithium Guo Ao et de sa filiale chinoise Neotec Lithium (Taixin) Ltée. Le projet de Lithium Moblan produira 2,600 tonnes par jour de concentré de spodumène, ce qui atteint les objectifs techniques et de développement durable de Lithium Guo Ao tout en se conformant au plan de développement de Lithium Guo Ao Ltée et en rencontrant la capacité de production de l'usine d'extraction de Neotec Lithium (Taixin) Ltée en Chine.

Les études antérieures réalisées sur le gisement du lac Moblan indiquaient une faisabilité économique et l'exploitation rentable du gisement, déjà en 2012, alors que le marché du Li était encore peu actif et que la valeur du Li était plus basse que maintenant. Il est donc prévu que le projet montre une viabilité financière encore plus attrayante dans le marché actuel du Li.

Par ailleurs, le gisement de lac Moblan contient du lithium de haut grade et de grande pureté (environ 1.5% de Li_2O) qui facilite dans la transformation subséquente et améliore la rentabilité de la production industrielle de carbonate de Li de grade batterie, tout en réduisant l'empreinte écologique du cycle de vie du Li.

3.5 Activités connexes

Le projet s'intègre bien dans les projets de développement de la région : il représente notamment une suite logique des projets miniers de Nemaska-Li et de Rose-Li. Il vise utiliser les infrastructures de transport existantes et les ressources en main-d'œuvre des municipalités de la région (Mistissini, Chibougamau, Oujé-Bougoumou et Chapais). Aucun besoin d'infrastructures de transport n'est présentement appréhendé pour le projet, mais ces besoins seront confirmés par l'étude de logistique d'expédition en cours.

Advenant le cas où l'étude sur l'alimentation électrique du site du lac Moblan venait à privilégier l'utilisation d'électricité en provenance du réseau d'Hydro-Québec, il est possible qu'une nouvelle ligne de distribution locale puisse être requise. Ce projet parallèle sera confirmé par l'étude sur l'alimentation en électricité en cours.

Le site du projet est adjacent à un site d'exploration minière de la compagnie Ressources Beaufield : il est donc possible que l'implantation du projet Moblan Lithium se déroule en parallèle avec le développement d'un autre projet minier dans le voisinage. Lithium Guo Ao entreprendra des discussions avec son voisin afin de confirmer ses intentions de développement du secteur.

Enfin, dans le cas où les infrastructures du projet devaient interférer avec des petits cours d'eau présents sur le site, des projets de dérivation de ruisseaux pourraient être envisagés afin de minimiser les impacts sur l'habitat du poisson et le milieu hydrique. Ces opportunités seront définies dans le cadre de l'Étude d'impact sur l'environnement, lorsque l'agencement des installations sera précisé.

4. Activités d'information et de consultation du public

Une liste détaillée des parties prenantes est en préparation pour le Projet dans le cadre des activités d'étude d'impact. Cette liste inclura entre autres les parties suivantes :

- Représentants du gouvernement : intéressés entre autres par le potentiel de développement économique régional du projet.
- Les autorités gouvernementales : Cri, provinciale et fédérale intéressées notamment par la conformité réglementaire et la gestion des enjeux environnementaux du projet.

- Les communautés locales (incluant les communautés des Premières Nations) : intéressées par les répercussions économiques et environnementales du projet et la gestion des enjeux sociaux.
- Organismes sociaux économiques et associations syndicales : sensibles au développement économique local et régional, la création d'emploi et l'approvisionnement local.
- Organismes environnementaux : préoccupés par les impacts environnementaux et sociaux du projet, incluant ses effets sur la qualité de l'air, les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'utilisation et la contamination de l'eau, le bruit et la protection de la faune et de la flore.
- Compagnies publiques et privées voisines du projet incluant les fournisseurs de services : intéressés par l'impact économique du projet et par les synergies possibles avec leurs activités.
- Les médias de communication : qui véhiculeront l'information sur le projet et pourront en influencer la perception publique.

Un plan de communication de l'évolution du projet sera préparé. Il tiendra notamment compte des informations présentées au cours des phases précédentes de définition du projet de mine du Lac Moblan, par ses propriétaires précédents. Une mise à jour du projet sera dûment présentée dans un premier temps.

Suite à la présentation du projet aux principales parties prenantes, un plan de consultation sera établi et les commentaires du public ainsi que leurs préoccupations seront diligemment colligés. Ils seront par la suite partagés avec l'équipe d'ingénierie et des ateliers de travail auront lieu afin de tenir compte de ces commentaires dans la proposition finale du projet.

Afin de bien adapter le plan de communication et de consultation à la réalité locale, Hatch travaille déjà avec la compagnie EnviroCri et divers acteurs locaux de Mistissini. Un engagement tôt dans le processus de consultation avec le chef et conseil de Mistissini et le maître de trappe sur le territoire du projet a permis d'identifier plusieurs préoccupations qui seront intégrées dans le développement du projet. Ces préoccupations incluent les emplois et les bénéfices économiques pour la communauté, plus précisément pour le maître de trappe et sa famille. Ces préoccupations incluent également les impacts du projet sur l'environnement aquatique, les impacts potentiels du projet qui sont liés à la génération de bruit et de poussière, l'utilisation de l'eau sur le site du projet, la production d'énergie et le transport par camion sur les routes locales. Le promoteur a discuté des activités de consultations et de participation des parties prenantes proposées pour le projet ainsi que du calendrier proposé pour ces activités. Le promoteur travaillera en étroite collaboration avec l'agent de liaison local, le chef et conseil pour planifier et réaliser ces activités.

Des consultations préliminaires ont également eu lieu avec Développement Chibougamau. Ces discussions ont permis d'identifier rapidement les préoccupations des communautés

locales, incluant les bénéfices économiques du projet pour Chibougamau, tels que les emplois et les bénéfices directs et indirects du projet. Les consultations et la participation des communautés locales et de la communauté de Chapais ont également été discutées. Les résultats de ces discussions seront incorporés dans le plan de consultation et de participation pour le projet.

Une première rencontre est également proposée au MDDELCC et COMEV afin d'amorcer la discussion au sujet du projet, de finaliser les plans de consultations et d'identifier tout autre enjeu local dont l'équipe d'étude d'impact et Lithium Guo Ao devraient tenir compte dans ses activités à venir.

5. Description des principaux enjeux et impact appréhendé du projet sur le milieu récepteur

5.1 Description des principaux enjeux du projet

Les principaux impacts appréhendés sur l'environnement biophysique et social existant au site du lac Moblan sont identifiés en rouge au tableau suivant. Une attention particulière sera apportée au cours de l'étude d'impact sur les éléments de projet pouvant affecter de façon significative l'hydrologie, la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines, la qualité de l'air et le trafic routier.

Ces impacts ne sont pas différents des impacts typiques résultants de projet minier dans la région de la baie James. L'étude d'impact étant réalisée en étroite collaboration avec l'ingénierie du projet, des mesures d'évitement seront rapidement identifiées afin de minimiser les effets négatifs du projet sur l'environnement.

5.2 Description des principaux bénéfices du projet

Les principaux bénéfices appréhendés sur l'environnement physico-chimique et social existant au site du lac Moblan sont identifiés en vert au Tableau 5-1 suivant. Une attention particulière sera portée à l'utilisation et à la formation de ressources locales et aux retombées du projet dans la région.

Dans cette optique, le projet collabore déjà avec EnviroCri pour les travaux d'investigation sur le terrain et un stage a été offert par l'équipe d'Étude d'impact de Hatch à une jeune étudiante en environnement de Mistissini : la collaboration est bonne et offre une opportunité d'échange profitable entre l'équipe de projet et des représentants de la communauté de Mistissini.

Ces impacts ne sont pas différents des impacts typiques résultants de projet minier dans la région de la Baie-James. L'étude d'impact étant réalisée en étroite collaboration avec l'ingénierie du projet, des mesures d'optimisation seront rapidement identifiées afin d'augmenter les effets positifs du projet sur l'environnement.

Tableau 2-4: Impacts appréhendés pour le projet

Impact appréhendé	Milieu (+ / -)	Phases du projet			Mesures d'évitement, atténuation ou optimisation possibles
		Construction	Exploitation	Fermeture	
Pertes temporaires et permanentes de végétation	Biologique	✓			Utilisation préférentielle de surfaces déjà perturbées. Revégétalisation du site à la fermeture de la mine ou de façon progressive.
Impact sur la qualité des eaux souterraines	Physique		✓	✓	Plan de gestion des eaux du site tenant compte des résultats d'étude hydrogéologique.
Impact sur l'hydrogéologie	Physique	-			Développement d'un plan de gestion des eaux d'exhaure minimisant l'effet sur la nappe phréatique.
Impact sur la qualité des eaux de surface	Physique	✓	✓	✓	Captage, recirculation, recyclage et traitement des eaux de surfaces, de procédé et d'exhaure.
Impact sur l'hydrologie, l'hydrographie et l'écoulement des eaux de surface	Physique	✓	✓	✓	Minimisation du déboisement. Planification des aménagements afin d'éviter les milieux hydriques. Restauration rapide de la végétation.
Impact sur l'habitat du poisson	Biologique	✓	✓	✓	Localisation des infrastructures pour éviter les habitats du poisson.
Impact sur le caribou forestier	Biologique		✓		Sélection du chemin et de l'horaire du transport du produit pour éviter ou minimiser les impacts sur les communautés utilisant des secteurs croisant les routes existantes.
Impact sur la qualité de l'air	Physique	✓	✓		Sélection de technologies et pratiques minimisant l'émission ou l'emportement de contaminants dans l'air.
Impact sur le bruit ambiant	Physique	✓	✓		Sélection de technologies et pratiques minimisant la production de bruit.

Réduction des activités de chasse, trappage, pêche et cueillette à proximité du site de la mine	Humain	✓	✓		<p>Horaire des activités de construction et d'exploitation adaptée aux pratiques locales.</p> <p>Don des produits de déboisement aux utilisateurs du territoire.</p>
Modification de l'accès au territoire	Humain	✓	✓		<p>Identification des voies d'accès par consultation des utilisateurs et développement de solution en partenariat avec les utilisateurs du territoire.</p>
Création d'emplois	Humain	✓	✓	✓	<p>Formation de ressources locales afin d'augmenter la disponibilité de main-d'œuvre spécialisée.</p>
Perte d'emplois à la fermeture de la mine	Humain			✓	<p>Programme d'aide aux employés pour faciliter la transition.</p>
Retombées pour les entreprises locales et régionales	Humain	✓	✓		<p>Identification et utilisation des ressources et services locaux.</p>
Augmentation des revenus gouvernementaux	Humain	✓	✓		
Augmentation de la qualité de vie	Humain	✓	✓		<p>Négociation d'une ERA avec les communautés autochtones visées.</p>
Modification du paysage	Humain	✓	✓		<p>Sélection de l'agencement de moindres impacts.</p> <p>Restauration progressive du site de gestion des résidus.</p> <p>Revégétalisation du site à la fermeture de la mine.</p>
Trafic routier	Humain	✓	✓		<p>Identification du trajet de moindres impacts.</p> <p>Sélection d'un horaire de transport minimisant les interférences.</p>

6. Émission de gaz à effet de serre

Le Projet du Lac Moblan est susceptible de générer des gaz à effet de serre (GES) durant ses différentes phases de réalisation, notamment durant la phase d'exploitation.

6.1 Phase construction

Les sources d'émissions projetées de GES durant la phase de construction sont principalement les émissions provenant des équipements mobiles utilisés pour les activités de construction. Une autre source d'émissions serait la centrale électrique au diesel qui fournirait l'électricité nécessaire au campement et aux bureaux temporaires. Cette centrale développerait une puissance de 3 MW, soit deux génératrices de 1.5 MW chacune. Des émissions provenant des activités de dynamitage, si nécessaire, pourraient aussi générer des GES lors de la phase de construction.

6.2 Phase exploitation

Durant la phase d'exploitation, la centrale électrique au diesel est prévue fonctionner en tout temps, ce qui représentera une importante source de GES. Cette centrale développerait une puissance totale de 9 MW, soit six génératrices de 1.5 MW chacune. Les équipements miniers utilisés pour l'extraction des ressources représentent également une source d'émission de GES. D'autres équipements mobiles utilisés dans les activités quotidiennes de la mine peuvent être une source de GES. Les activités de dynamitage peuvent aussi être une source d'émission. Dépendamment du procédé de traitement qui sera choisi, il est possible que des sources reliées aux opérations de l'usine d'enrichissement soient génératrices de GES.

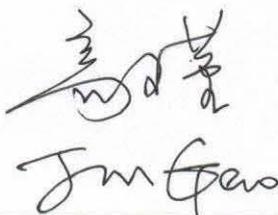
La quantité de GES émis par le projet pourrait être diminuée en connectant le réseau d'Hydro-Québec au site du projet ou en installant une centrale électrique au gaz naturel. Ces deux options seront étudiées par l'équipe d'ingénierie en complétant l'étude sur l'approvisionnement en énergie.

7. Déclaration et signature

Je, Jin Gao, Lithium Guo Ao, certifie que les documents et renseignements fournis dans cet avis de projet sont exacts au meilleur de ma connaissance.

Signé le

par


Jin Gao

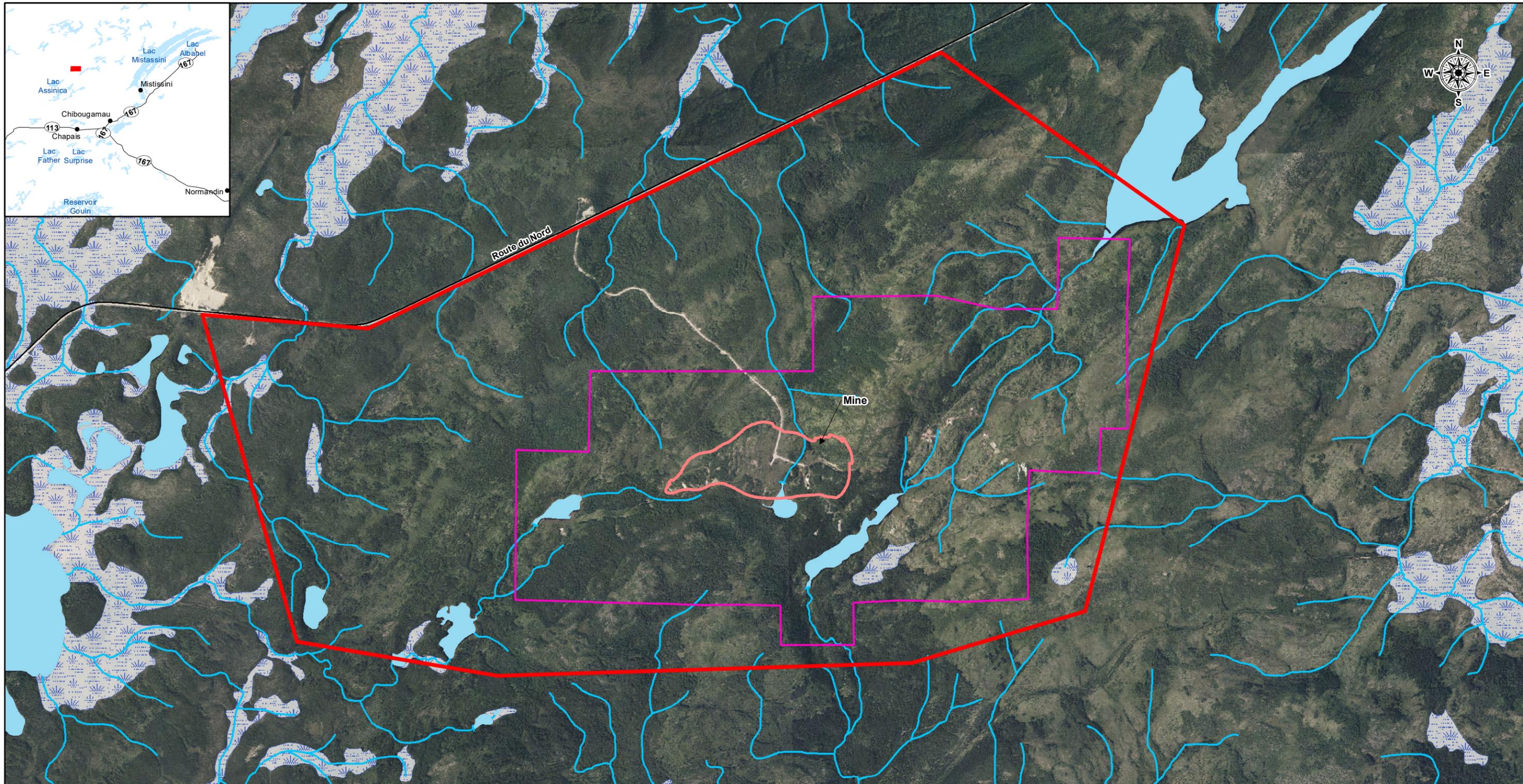
2018. 9. 23

8. Bibliographie

- BAPE. (2008). *Liste des rivières du Québec par ordre alphabétique*. Récupéré sur [bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/La%20Romaine/documents/DA42.pdf):
<http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/La%20Romaine/documents/DA42.pdf>
- BBA-Biofilia. (23 mai 2018). *Inventaires de grands mammifères. No document BBA / Rév. :6217003-000000-4E-ERA-001 / R00*.
- CDPNQ. (2018, avril 23). Requête concernant la présence d'espèces fauniques menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées ou rares sur le site d'un projet de développement minier au lac Moblan, Nord-du-Québec. Chibougamau: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.
- Golder Associates. (2011). *Moblan Lithium Project - Reconnaissance Assessment of the Natural Environment Features Summary Including the Mapping and Description of Plant Communities and Wildlife Habitat on the Site (October 2011). Technical Memorandum*.
- Golder Associates. (2011). *Moblan Lithium Project - Reconnaissance assessment of the natural environment features. Site visit summary (June 27-30, 2011)*.
- Golder Associates. (2012). *Identification of site for tailings disposal*.
- Golder Associates. (2012). *Winter track counts and aerial surveys*.
- Golder Associates. (2013). *On-Site Meteorological Data Analysis*.
- Gouvernement du Québec. (S.D.). *Géographie*. Récupéré sur Portail Québec - Services Québec:
<http://www.gouv.qc.ca/FR/LeQuebec/Pages/Geographie.aspx#climat>
- Grand Council of the Cree. (2018, Août 3). *Grand Council of the Crees and Cree Nation Government*. Récupéré sur Grand Council of the Crees and Cree Nation Government:
<http://www.gcc.ca/gcc/gccnav.php>
- MFFP. (2018, avril 23). Requête concernant la description des espèces fauniques à statut dans le cadre d'une demande d'autorisation pour un projet de développement minier au lac Moblan, Nord-du-Québec. Chibougamau.
- Saucier, J.-P., Robitaille, A., Grondin, P., Bergeson, J.-F., & Gosselin, J. (2011). *Les régions écologiques du Québec méridional (4 version). Carte à l'échelle de 1 / 250 000*. Récupéré sur
<https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo/mffpecofor/>

Annexe A

Figure 1



Légende

- Zone d'étude
- Lithium Guo Ao Ltée
- Route
- Cours d'eau
- Lac
- Milieu humide
- Mine

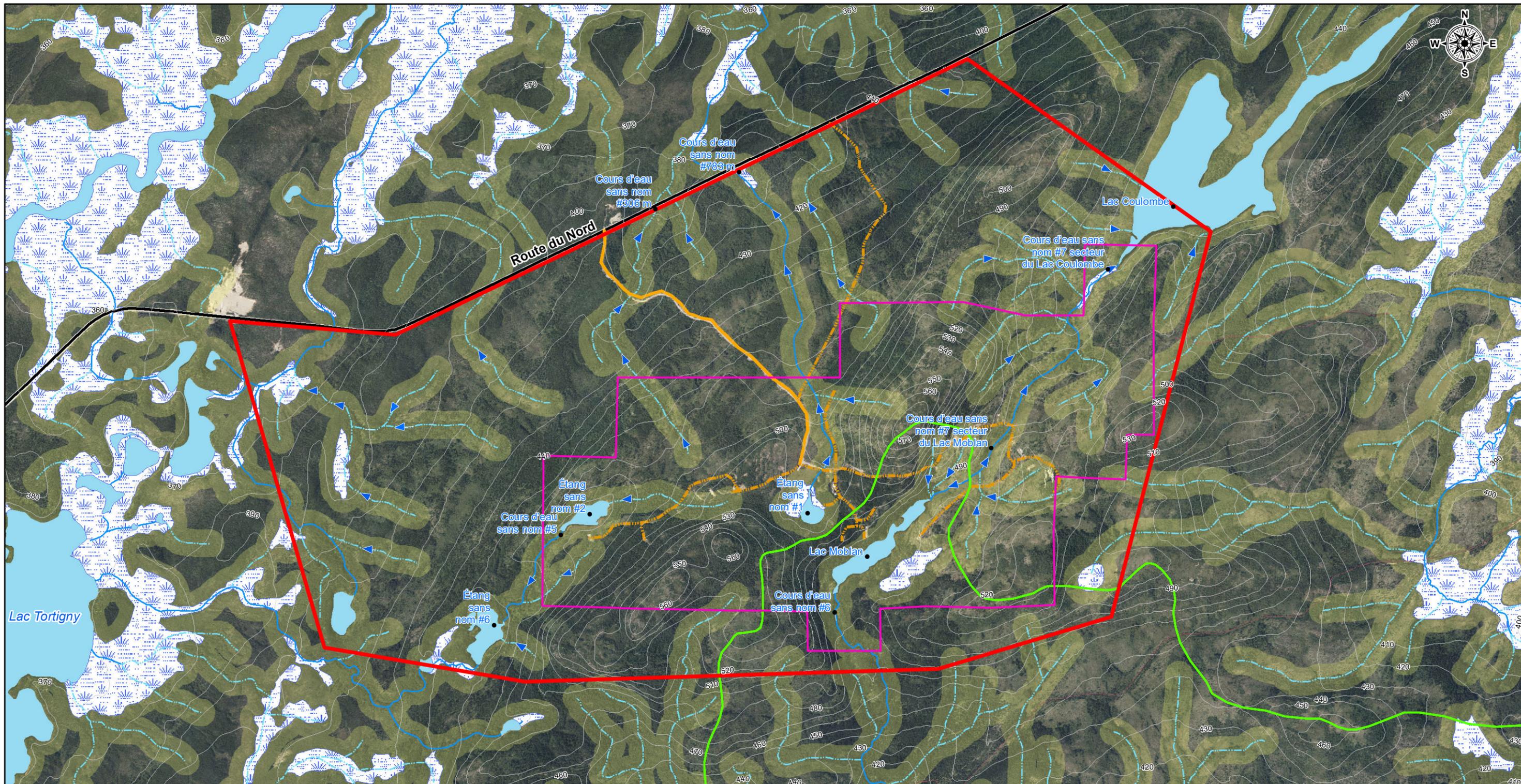
Notes:
 1. Réalisé par Hatch, contient de l'information sous la Licence du gouvernement ouvert - Canada.
 2. Réalisé par Hatch, contient de l'information sous la Licence du gouvernement ouvert - Québec.
 3. Référence spatiale NAD83 UTM Zone 18.
 4. Source d'imagerie - Orthophotos données Québec, 2013



Projet :	Lithium Guo Ao Ltée Projet Moblan Lithium		
Titre :	Agencement général du site		
Date :	Septembre 14 2018		
Version :	1	Révisé par :	EH / MCP
Figure :	1	Page :	1 of 1
Préparé par :	HATCH		

Annexe B

Figure 2



Légende

- ▭ Zone à l'étude
- ▭ Délimitation des claims miniers possédés par Lithium Guo Ao
- Topographie**
- Contour intervalle 10 mètres
- Infrastructure**
- Route d'accès
- Sentiers
- Route

- Hydrographie**
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Lac
- Zone humide
- Zone tampon milieu humide et plan d'eau (75m)

Notes:
 1. Réalisé par Hatch, contient de l'information sous la Licence du gouvernement ouvert - Canada.
 2. Référence spatiale NAD83 UTM Zone 18.
 3. Source d'imagerie - Orthophotos données Québec, 2013

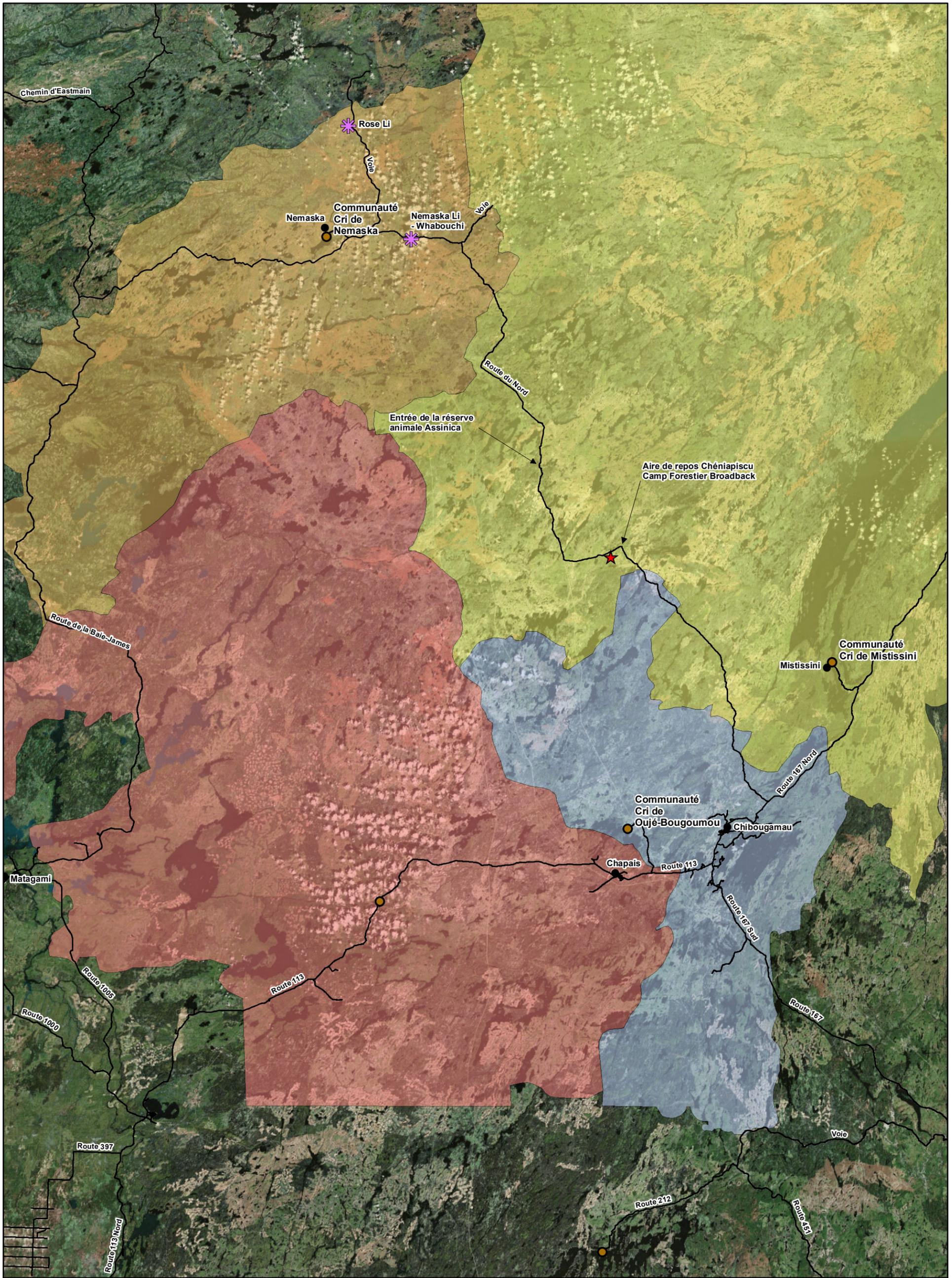


Projet :	Lithium Guo Ao Ltée	
Titre :	Composantes biophysiques de la zone d'étude	
Date :	17 septembre 2018	
Version :	0	Révisé par : JN/EH
Figure :	2	Page :

Préparé par :

Annexe C

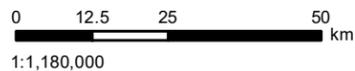
Figure 3



Légende

- ★ Mine Guo Ao
 - Communauté
 - Premières nations
 - ✳ Autre mine
 - Route
- Communautés Cris**
- Mistissini
 - Nemaska
 - Oujé-Bougoumou
 - Waswanipi

Notes:
 1. Réalisé par Hatch, contient de l'information sous la Licence du gouvernement ouvert - Canada.
 2. Réalisé par Hatch, contient de l'information sous la Licence du gouvernement ouvert - Québec.
 3. Référence spatiale NAD83 UTM Zone 18.
 4. Crédits de couche de service : La source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar, Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community



Projet :	Lithium Guo Ao Projet Moblan Lithium	
Titre :	Zone d'étude régionale : Territoires de premières nations	
Date :	Septembre 14 2018	
Version :	0	Révisé par : EH / MCP
Figure :	3	Page : 1 of 1
Préparé par :	HATCH	

Annexe D

Formulaire pour renseignements préliminaires

FORMULAIRE

Renseignements préliminaires

PRÉAMBULE

La Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ), par ses chapitres 22 et 23, établit un régime de protection de l'environnement et du milieu social dans le Québec nordique. Certains aspects de ces chapitres relèvent du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec ou des deux ordres de gouvernement. Ceux qui relèvent du Québec ont été inscrits au chapitre II de la [Loi sur la qualité de l'environnement \(LQE\)](#) (chapitre Q-2). Ce chapitre de la LQE présente les procédures d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social qui s'appliquent dans la région de la Baie-James (art. 133 de la LQE) ou au Nunavik (art. 168 de la LQE) (www.mddelcc.gouv.qc.ca/evaluations/mil-nordique/index.htm).

Les projets mentionnés à l'annexe A de la LQE sont obligatoirement soumis à l'une ou l'autre des procédures applicables en milieu nordique, contrairement à ceux qui sont mentionnés à l'annexe B, qui n'y sont pas assujettis. Ceux qui ne sont pas visés par ces annexes sont considérés comme des projets de « zone grise ». Ils doivent donc être soumis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, qui déterminera leur assujettissement à l'une ou l'autre des procédures applicables en milieu nordique.

Le formulaire « Renseignements préliminaires » sert à décrire les caractéristiques générales du projet. Il doit être rempli de façon claire et concise et se limiter aux éléments pertinents pour la bonne compréhension du projet, de ses impacts et des enjeux appréhendés. Les renseignements préliminaires seront publiés dans le Registre des évaluations environnementales prévu à l'article 118.5.0.1 de la LQE.

Tout promoteur désirant réaliser un projet visé par l'annexe A de la LQE ou un projet de « zone grise » sur ces territoires doit d'abord demander un certificat d'autorisation ou une attestation de non-assujettissement, et ce, conformément aux articles 154 et 189 de la LQE. Le promoteur doit donc soumettre au Ministère les renseignements préliminaires concernant le projet visé.

Conformément aux articles 115.5 à 115.12 de la LQE, le demandeur de toute autorisation accordée en vertu de cette loi doit, comme condition de délivrance, produire la déclaration du demandeur ou du titulaire d'une autorisation délivrée en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2) accompagnée des autres documents exigés par le ministre. Cette exigence ne s'applique pas aux projets jugés non assujettis pour lesquels une attestation de non-assujettissement est délivrée. Vous trouverez un guide explicatif et les formulaires requis à l'adresse électronique suivante : www.mddelcc.gouv.qc.ca/lqe/index.htm.

Le formulaire « Renseignements préliminaires » doit être accompagné du paiement prévu dans le cadre du système de tarification des demandes d'autorisations environnementales. Ce paiement doit être fait à l'ordre du ministre des Finances. Le détail des tarifs applicables est disponible à l'adresse électronique suivante : www.mddelcc.gouv.qc.ca/ministere/tarification/ministere.htm (en cliquant sur le lien « Procédure d'évaluation environnementale - Québec nordique). Il est à noter que le Ministère ne traitera pas la demande tant que ce paiement n'aura pas été reçu. Les renseignements préliminaires doivent être transmis en dix (10) copies papier françaises, quatre (4) copies papier anglaises et une copie électronique à l'adresse suivante :

Administrateur provincial de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois
Sous-ministre du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boul. René-Lévesque Est, boîte 02
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3933
Télécopieur : 418 646-0266

Par ailleurs, conformément à la LQE, le formulaire de renseignements préliminaires est transmis au Comité d'évaluation, si le projet concerne la région de la Baie-James, ou à la Commission de la qualité de l'environnement Kativik, si le projet vise le territoire du Nunavik. Ces deux comités examinent les renseignements préliminaires et, dans le cas des projets visés par l'annexe A de la LQE, ils produisent respectivement une recommandation ou un avis sur la directive indiquant la nature, la portée et l'étendue de l'étude d'impact que l'initiateur doit préparer. Pour les projets de « zone grise », les comités produisent respectivement une recommandation ou une décision sur l'assujettissement du projet à la procédure et, s'il y a lieu, sur la directive du projet. Ces recommandations, avis et décisions sont ensuite acheminés au Ministère, qui fait part de sa décision au promoteur. Cela peut se traduire par la délivrance d'une attestation de non-assujettissement dans le cas des projets non assujettis à la procédure ou par la délivrance d'une directive dans celui des projets qui y sont assujettis.

Le Comité d'évaluation est un comité tripartite formé de représentants nommés par le gouvernement de la nation crie et de représentants du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec. La Commission de la qualité de l'environnement Kativik est un comité bipartite formé de représentants inuits ou naskapis nommés par l'Administration régionale Kativik et de représentants du gouvernement du Québec. Dans l'exercice de leurs fonctions, ces deux comités accordent une attention particulière aux principes suivants, lesquels sont énoncés aux articles 152 et 186 de la LQE :

- a) la protection des droits de chasse, de pêche et de piégeage des Autochtones;
- b) la protection de l'environnement et du milieu social;
- c) la protection des Autochtones, de leurs sociétés, de leurs communautés et de leur économie;
- d) la protection de la faune, des milieux physique et biologique et des écosystèmes du territoire;
- e) les droits et garanties des Autochtones dans les terres de catégories II;
- f) la participation des Cris, Inuits et Naskapis à l'application du régime de protection de l'environnement et du milieu social;
- g) les droits et intérêts, quels qu'ils soient, des non-autochtones; et
- h) le droit de réaliser des projets, que possèdent les personnes agissant légalement dans le territoire.

1. IDENTIFICATION ET COORDONNÉES DU DEMANDEUR

1.1 Identification du promoteur	
Nom : Lithium Guo Ao Ltée.	
Adresse municipale : 1755 Chemin Rockland, Mont-Royal, Québec, Canada H2P 3Y5	
Adresse postale (si elle diffère de l'adresse municipale) :	
Nom et fonction du ou des signataires autorisés à présenter la demande : Jin Gao, PDG Lithium Guo Ao Ltée.	
Numéro de téléphone : 514-738-6888	Numéro de téléphone (autre) : -
Courrier électronique : gaoj@neoteclithium.com	
1.2 Numéro de l'entreprise	
Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1172351844	
1.3 Résolution du conseil municipal	
Si le demandeur est une municipalité, l'avis de projet est assorti de la résolution du conseil municipal dûment certifiée autorisant le ou les signataires de la demande à la présenter au ministre. Ajoutez une copie de la résolution municipale à l'annexe I.	
1.4 Identification du consultant mandaté par le promoteur (s'il y a lieu)	
Nom : Hatch Ltd.	
Adresse municipale : 5 Place Ville Marie, bureau 1400, Montréal QC H3B 2G2	
Adresse postale (si elle diffère de l'adresse municipale) :	
Numéro de téléphone : 514 864-5500	Numéro de téléphone (autre) :
Courrier électronique : marie-christine.patoine@hatch.com	
Description du mandat : Préparation de l'étude d'impact sur l'environnement pour le Projet Moblan Lithium.	

2. LOCALISATION ET CALENDRIER DE RÉALISATION DU PROJET

2.1 Identification et localisation du projet et de ses activités	
Nom de la municipalité, du village ou de la communauté où est réalisé le projet (indiquez si plusieurs municipalités, villages ou communauté sont touchés par le projet) :	
Lac Moblan, à 80 km au nord-ouest de Mistissini.	
Catégories des terres (I, II ou III) : III	
Coordonnées géographiques en degrés décimaux du point central du projet (pour les projets linéaires, fournir les coordonnées du point de début et de fin du projet) :	
Point central ou début du projet :	Latitude : 50.730768°N Longitude : 74.897325°O
Point de fin du projet (si applicable) :	Latitude : Longitude :
2.2 Description du site visé par le projet	

Décrivez les principales composantes des milieux physique, biologique et humain susceptibles d'être affectées par le projet en axant la description sur les éléments considérés comme ayant une importance scientifique, sociale, culturelle, économique, historique, archéologique ou esthétique (composantes valorisées de l'environnement). Indiquez, s'il y a lieu, le statut de propriété des terrains où la réalisation du projet est prévue, ainsi que les principales particularités du site : zonage, espace disponible, milieux sensibles, humides ou hydriques, compatibilité avec les usages actuels, disponibilité des services, topographie, présence de bâtiments, etc.

Voir section 2.1 du rapport complémentaire

2.3 Calendrier de réalisation

Fournissez le calendrier de réalisation (période prévue et durée estimée de chacune des étapes du projet) en tenant compte du temps requis pour la préparation de l'étude d'impact et le déroulement de la procédure.

Voir section 2.2 du rapport complémentaire

2.4 Plan de localisation

Ajoutez à l'annexe III une carte topographique ou cadastrale de localisation du projet et, s'il y a lieu, un plan de localisation des travaux ou des activités à une échelle adéquate, en indiquant notamment les infrastructures en place par rapport au site des travaux.

Voir annexe A et annexe B.

3. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

3.1 Titre du projet

Projet de ... (construction/agrandissement/aménagement/etc.) de...
(installation/équipement/usine/etc.) sur le territoire de... (municipalité/village/communauté)

Projet Moblan Lithium

3.2 Assujettissement

Dans le but de vérifier l'assujettissement de votre projet, indiquez à quel paragraphe de l'annexe A de la Loi sur la qualité de l'environnement votre projet est assujetti, selon vous, et pourquoi (atteinte du seuil, par exemple). Indiquez si votre projet se situe « en zone grise », le cas échéant.

Paragraphe a) *tout projet minier, y compris l'agrandissement, la transformation ou la modification d'une exploitation minière existante*

Étant donné que le Projet Moblan Lithium est un projet minier, il est assujetti à la procédure.

3.3 Description sommaire du projet et des variantes de réalisation

Décrivez sommairement votre projet (longueur, largeur, quantité, voltage, superficie, etc.) et, pour chacune de ses phases (aménagement, construction et exploitation et, le cas échéant, fermeture et restauration), décrivez sommairement les principales caractéristiques associées à chacune des variantes du projet, y compris les activités, aménagements et travaux prévus (déboisement, expropriation, dynamitage, remblayage, etc.).

Voir section 3.3 du rapport complémentaire

Si cela est pertinent, ajoutez à l'annexe II tous les documents permettant de mieux cerner les caractéristiques du projet (plan, croquis, vue en coupe, etc.).

3.4 Objectifs et justification du projet

Mentionnez les principaux objectifs poursuivis et faites ressortir les raisons qui motivent la réalisation du projet.

Voir section 3.4 du rapport complémentaire

3.5 Activités connexes

Résumez, s'il y a lieu, les activités connexes projetées (exemples : aménagement de chemins d'accès, concassage, mise en place de batardeaux ou détournement de cours d'eau) et tout autre projet susceptible d'influencer la conception du projet proposé.

Voir section 3.5 du rapport complémentaire

4. ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DU PUBLIC

4.1 Activités d'information et de consultation réalisées

Le cas échéant, mentionnez les modalités relatives aux activités d'information et de consultation du public réalisées dans le cadre de la conception du projet (méthodes utilisées, nombre de participants et milieux représentés), dont les activités réalisées auprès des populations locales, notamment les Cris, les Inuits et les Naskapis, et précisez, s'il y a lieu, les préoccupations soulevées et leur prise en compte dans la conception du projet.

Voir section 4 du rapport complémentaire

5. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX ENJEUX ET IMPACTS APPRÉHENDÉS DU PROJET SUR LE MILIEU RÉCEPTEUR

5.1 Description des principaux enjeux du projet

Pour les phases d'aménagement, de construction et d'exploitation et, le cas échéant, de fermeture et restauration du projet, décrivez sommairement les principaux enjeux du projet, c'est-à-dire les préoccupations majeures pour le gouvernement, la communauté scientifique ou la population, y compris les communautés autochtones concernées, et dont l'analyse pourrait influencer la décision du gouvernement quant à l'autorisation ou non du projet.

Voir section 5.1 du rapport complémentaire

5.2 Description des principaux impacts appréhendés du projet sur le milieu récepteur

Pour les phases d'aménagement, de construction et d'exploitation et, le cas échéant, de fermeture et restauration du projet, décrivez sommairement les impacts appréhendés du projet sur le milieu récepteur (physique, biologique et humain).

Voir section 5.2 du rapport complémentaire

Dans le cas d'un projet de « zone grise », fournissez suffisamment de renseignements pour permettre d'évaluer ses impacts sur l'environnement et sur le milieu social, et ce, afin de déterminer s'il y a lieu de l'assujettir à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social. Présentez les mesures d'atténuation ou de restauration prévues, s'il y a lieu.

6. ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE

6.1 Émission de gaz à effet de serre

Mentionnez si le projet est susceptible d'entraîner l'émission de gaz à effet de serre et, si oui, lesquels. Décrivez sommairement les principales sources d'émissions projetées aux différentes phases de réalisation du projet.

Voir section 6 du rapport complémentaire

7. AUTRES RENSEIGNEMENTS PERTINENTS

7.1 Autres renseignements pertinents

Inscrivez tout autre renseignement jugé nécessaire à une meilleure compréhension du projet.

Non applicable

8. DÉCLARATION ET SIGNATURE

8.1 Déclaration et signature

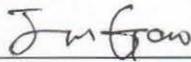
Je déclare que les documents et renseignements fournis dans cet avis de projet sont exacts au meilleur de ma connaissance.

Toute fausse déclaration peut entraîner des sanctions en vertu de la LQE. Tous les renseignements fournis feront partie intégrante de la demande et seront publiés sur le site Web du Comité d'évaluation (COMEV) ou de la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) ainsi qu'au Registre des évaluations environnementales.

Prénom et nom

Jin Gao

Signature



Date

2018. 9. 23